



# 1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg  
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg  
Novembre/November 2017

339

TROIS JOURS DE FÊTE 12

BIENVENUE EN VILLE 19

VICTOIRE POUR LE NEIGHBORHUB 15

<b>3</b>	Editorial
<b>5</b>	Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
<b>6</b>	Conseil général Generalrat
<b>9</b>	Deux Présidents fribourgeois sous la coupole
<b>11</b>	Concours
<b>12</b>	Trois jours de fête
<b>15</b>	Victoire pour le NeighborHub !
<b>16</b>	Cap sur l'horaire 2018
<b>19</b>	Bienvenue à Fribourg
<b>21</b>	Le XX <sup>e</sup> siècle en constructions : La Fraternelle
<b>22</b>	Mémento

## Nouveau Service pour l'accueil extrafamilial préscolaire

Depuis 2012, les accueils extrascolaires (AES) ont quitté le Service de l'aide sociale pour intégrer celui des Ecoles. Ce transfert semblait assez logique, les AES étant la structure qui prend en charge les élèves durant la pause de midi ou avant et après l'école. Depuis lors, grâce à ce transfert, des synergies et une meilleure collaboration avec les établissements scolaires dont l'échange d'informations concernant les élèves (par ex. en cas d'absence d'un enfant) ont été mises en place. Fort de ce constat et estimant qu'il serait judicieux que les autres structures d'accueil (crèches, accueil familial de jour, garderies, jardins d'enfants) soient administrées par le même Service, le Conseil communal a approuvé que le secteur de l'accueil préscolaire soit aussi intégré au Service des écoles. Cela sera effectif en janvier 2018, date du départ à la retraite bien méritée du chef de secteur, M. André Mülhauser.

Grâce à la mise sur pied d'une liste d'attente commune depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, la Commune est informée régulièrement du nombre d'enfants ayant besoin d'une place. Selon les statistiques du 1<sup>er</sup> octobre dernier, ce sont toujours les places pour bébé (0 à 2 ans) qui sont les plus recherchées et, actuellement, il en manque environ 50-60. Pour les plus grands (de 2 à 4 ans), les besoins semblent assez bien couverts.

Le Conseil communal a décidé de continuer à subventionner de nouvelles places. Le nombre de places de crèche subventionnées passera en 2018 de 420 à 450 dont près de 160 pour les bébés, soit 30 places de plus. Quant au budget annuel de l'ensemble des structures d'accueil préscolaire, il augmentera de Fr. 500 000.– pour s'élever à Fr. 5,5 millions, sous réserve de l'approbation du Conseil général. Il est évident que la Commune veille à ce que les crèches déposent leur demande de soutien auprès de l'OFAS afin de réduire

les subventions communales. Ce soutien est toutefois limité à deux ans et seules les places nouvellement créées et les agrandissements (plus de 10 places supplémentaires) y ont droit.

La Ville essaie ainsi au maximum de faciliter aux parents la conciliation de leur vie familiale et professionnelle. Il est essentiel qu'ils puissent confier leur enfant à des structures de qualité. Au mois d'octobre, la crèche « L'arche des enfants » fêtait son agrandissement. Les sourires tant des enfants que des parents prouvaient que ce but était atteint.

### ANTOINETTE DE WECK



## LE CHIFFRE

116

C'est le nombre total de kilos de mégots récoltés par la Voirie et des bénévoles au cours de 7 ramassages de 2 heures, organisés dans le cadre de la campagne de sensibilisation Stop mégots, qui vient de s'achever.



## IMPRESSUM

## Edition

Ville de Fribourg

## Adresse

Ville de Fribourg  
1700  
Place de l'Hôtel-de-Ville 3  
1700 Fribourg  
Tél. 026 351 71 11  
Fax 026 351 71 09  
www.ville-fribourg.ch

## Responsabilité

**rédaçtionnelle**  
Catherine Agustoni  
Secrétaire de Ville  
1700@ville-fr.ch

## Annonces

media f sa  
Bd de Pérolles 38  
1705 Fribourg  
Tél. 026 426 42 42  
Fax 026 426 42 43  
1700@media-f.ch

## Impression

Imprimerie Saint-Paul  
Bd de Pérolles 38  
1705 Fribourg  
Tél. 026 426 44 55  
Fax 026 426 45 31

## Photo couverture

Les festivités de la Saint-Nicolas se dérouleront cette année sur trois jours.  
© Pierre Cuony

## Tirage

24 432 exemplaires

## STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin octobre 2017, la population légale de la ville était de **38 314**

**habitants**, soit 8 de plus qu'à la fin septembre 2017. La population en séjour était de 3149 (+ 202). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 octobre de 41 463 (+210). Sur ce nombre, 27 005 personnes étaient de nationalité suisse et 14 458 de nationalité étrangère.

## STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 octobre 2017, la ville de Fribourg comptait **1626 personnes**

**inscrites** à l'Office communal du travail (+ 3 par rapport à fin septembre 2017), pour un taux de demandeurs d'emploi de 8,2%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 797 pour un taux de chômage de 4%.

**Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.**

## COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

## Le Conseil communal

**a pris acte** de la démission de la Commission culturelle de M. V. Pfister et a désigné M. M. Grieder pour l'y remplacer; **a désigné** M. P.-A. Perritaz en tant que membre de l'Assemblée des délégués du CEREN et M<sup>mes</sup> I. Mosoba et A. Jungo en tant que membres de l'Assemblée des délégués du Réseau Santé Sarine; **a adopté** les budgets 2018 des Institutions bourgeoises; **a autorisé** l'engagement immédiat d'un montant de Fr. 35 000.– pour le remplacement du lift pour personnes à mobilité réduite à la piscine du Levant; **a autorisé** l'abattage d'un robinier et un érable à la route Sainte-Agnès, de trois robiniers à la route de la Fonderie, de deux charmillles aux Grand-Places, de deux érables et un sapin Derrière-les-Remparts et à la Planche-Inférieure, d'un frêne, un merisier, un saule et six robiniers au chemin Montrevers, de deux marronniers à l'impasse de la Haute-Croix, d'un sapin à l'école de la Villa Thérèse, d'un saule à la promenade du Saumon, de deux saules au jardin Sainte-Agnès, d'un sorbier à la route du Stadtberg, d'un bouleau, un frêne et un orme au cimetière Saint-Léonard. A l'exception du saule de la promenade du Saumon, dont le remplacement est assuré par le reboisement naturel de la haie vive longeant la Sarine, tous les abattages sont compensés par des replantations d'arbres sur le même site; **a décidé**, dans le cadre du bicentenaire de la fondation de Nova Friburgo, en mai 2018, le versement d'une subvention de Fr. 10 000.– pour le stand itinérant d'information, sous réserve de l'approbation du budget 2018, et d'une subvention extraordinaire de Fr. 1500.– pour le voyage et les prestations de la fanfare du Collège Saint-Michel à Nova Friburgo.

## MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

## Der Gemeinderat

**nimmt** den Rücktritt von Herrn V. Pfister aus der Kulturkommission zur Kenntnis und ernennt Herrn M. Grieder zu dessen Nachfolger; **ernennt** Herrn P.-A. Perritaz zum Mitglied der Delegiertenversammlung des CEREN und die Damen I. Mosoba und A. Jungo zu Mitgliedern der Delegiertenversammlungen des Réseau Santé Sarine; **verabschiedet** die Voranschläge 2018 der Institutionen der Bürgergemeinde; **gestattet** die sofortige Bereitstellung eines Betrags von Fr. 35 000.– für die Ersetzung des Aufzugs für Personen mit beschränkter Mobilität im Levant-Schwimmbad; **gestattet** das Fällen einer Robinie und eines Ahorns an der Route Sainte-Agnès, von drei Robinien an der Route de la Fonderie, von zwei Hainbuchen an den Grand-Places, von zwei Ahornen und einer Tanne Derrière-les-Remparts und an der Unteren Matte, einer Esche, einer Vogelkirsche, einer Weide und von sechs Robinien am Impasse de la Haute-Croix, einer Tanne bei der Schule Villa Thérèse, einer Weide an der Promenade du Saumon, von zwei Weiden im Garten von Sainte-Agnès, einer Eberesche an der Route du Stadtberg sowie einer Birke, einer Esche und einer Ulme auf dem Friedhof St. Leonhard. Mit Ausnahme der Weide an der Promenade du Saumon, für deren Ersatz die natürliche Aufforstung der Hecke am Saaneufer sorgt, werden alle gefälltten Bäume durch Neupflanzungen an demselben Standort ersetzt; **beschliesst**, im Rahmen des 200-Jahr-Jubiläums der Gründung von Nova Friburgo im Mai 2018 eine Subvention von Fr. 10 000.– für den Wanderinfostand unter Vorbehalt der Genehmigung des Voranschlags 2018 und eine ausserordentliche Subvention von Fr. 1500.– für die Reise und die Auftritte der Fanfare des Kollegiums St. Michael in Nova Friburgo zu gewähren.

Mardi 19 décembre (me 20 décembre : séance de  
relevée) 19h30Salle du Grand Conseil, place de l'Hôtel-de-Ville 2  
L'ordre du jour peut être consulté dès décembre  
sur [www.ville-fribourg.ch](http://www.ville-fribourg.ch) > Conseil général

## Conseil général

Séance des 30 et 31 octobre – Une histoire de patinoires

Suite à la démission de V. Pfister, **T. D. Nguyen** (CG-PCS) accède au Conseil général (CG) et à la Commission de l'informatique alors que **M. Page** (CG-PCS) rejoint la Commission de fusion. Les Messages de la soirée traitent de patinoires. Le premier demande au CG d'engager la somme de Fr. 3021000.– pour l'agrandissement de la piste 2 (P2), la construction d'un parking et le réaménagement des espaces publics du secteur de Saint-Léonard. Il va de pair avec le second Message: la mise à disposition de L'Antre SA de la BCF-Arena (P1), propriété de la Ville, sous forme d'un droit de superficie (DDP) et la participation financière de la Ville aux travaux de la P1.

### P2: Hâte-toi plus lentement

La Commission financière (Cofin), est intriguée par la large marge d'édi-

teur de +/- 40 % du coût provisoire du projet, mais celle-ci s'explique par le fait qu'il n'y a encore aucun projet ni avant-projet. C'est justement pour les établir que le crédit d'étude est sollicité. Le calendrier très serré l'inquiète: moins d'une année est prévue pour accomplir toutes les étapes aboutissant à la demande au CG du crédit d'ouvrage des travaux préparatoires! Au niveau du financement, elle rappelle que la subvention de la Confédération, formellement acceptée en automne 2019 seulement, représente 40% du chiffre déjà avancé pour le réaménagement de la place des sports et qu'elle ne pourra être extrapolée si la facture augmente. Reconnaissant que l'aire de rencontre doit être généreuse et peu encombrée pour recevoir des manifestations, la Commission de l'édi-

lité demande au Conseil communal de mener une analyse du périmètre afin de trouver des solutions novatrices pour apporter un peu de verdure sur le site. Elle exhorte également l'Exécutif à trouver des idées nouvelles pour gérer le flux des piétons, des transports publics, des voitures ou des cars dans la zone. Par ailleurs, le déplacement du Park and Ride aux Portes-de-Fribourg déplaît et pose la question de l'utilité future de la halte ferroviaire Fribourg-Freiburg Poya.

Le groupe PS n'est pas convaincu que le Conseil communal soit au service du sport populaire, contrairement aux dires de l'Exécutif: «L'extension de la P2 n'apportera strictement rien de plus pour les écoles et le grand public.» Par ailleurs, l'emménagement du Service des sports dans la P2 l'éloignera

trop du centre-ville. Le groupe n'est pas favorable non plus à l'augmentation des places de stationnement pendant les manifestations. Cette mesure semble contraire à la politique communale en matière de mobilité. En éternel désaccord avec la gauche sur les questions de mobilité, le groupe PLR juge bien timide le nombre de places de parc dans le secteur. De plus, il aimerait revoir à la baisse les montants alloués à l'aménagement des espaces publics. Quant au groupe DC/VL, il s'étonne que les centres commerciaux alentour n'aient pas été approchés en vue d'une convention ou autre pour l'utilisation de leur parking. Bien que saluant la volonté de l'Exécutif d'aller de l'avant, les Verts souhaitent renvoyer le Message: ils ont besoin de précisions, notamment sur les

## Generalrat

Sitzung vom 30. und 31. Oktober – Eine Eisstadion-Geschichte

Infolge des Rücktritts von Vincent Pfister wird **Thanh-Dung Nguyen** (ML-CSP) Mitglied des Generalrats (GR) und der Informatikkommission, während **Maurice Page** (ML-CSP) Einsitz in die Fusionskommission nimmt.

Die Botschaften des Abends befassen sich mit Eisstadion. Die erste verlangt vom GR die Gewährung eines Betrags von Fr. 3021000.– für die Vergrößerung des Eisfelds 2 (P2), den Bau eines Parkings und die Neugestaltung der öffentlichen Räume des Sektors St. Leonhard. Sie hängt eng mit der zweiten Botschaft zusammen, in der es darum geht, die BCF-Arena (P1), die der Stadt gehört, der Antre SA in Form eines Baurechts (SDR) zur Verfügung zu stellen und sich finanziell an den Bauarbeiten von P1 zu beteiligen.

### P2: Eile mit grösserer Weile

Die Finanzkommission (Fiko) stützt über die grosse Irrtumsspanne von

+/- 40% der provisorischen Projektkosten, doch diese erklärt sich dadurch, dass es bisher weder ein Projekt noch ein Vorprojekt gab. Genau zu diesem Zweck wird der Studienkredit beantragt. Der knappe Zeitplan bereitet der Fiko ebenfalls Sorge: Weniger als ein Jahr ist vorgesehen, um alle Etappen bis zu dem an den GR gerichteten Antrag des Baukredits für die Vorarbeiten zu absolvieren! Was die Finanzierung betrifft, erinnert sie daran, dass die Subvention des Bundes, die formal erst im Herbst 2018 gesprochen wird, 40% des für die Neugestaltung der Sportstätte genannten Betrags betrifft und nicht extrapoliert werden kann, wenn die Rechnung höher ausfällt.

In Anerkennung des Umstands, dass die Begegnungsfläche für die Durchführung von Veranstaltungen gross und möglichst unverstellt sein muss, ersucht die Baukommission den

Gemeinderat, eine Analyse des Perimeters zu veranlassen, um innovative Lösungen für eine bescheidene Begrünung des Orts zu finden. Zudem muss die Exekutive neue Ideen entwickeln, um die Fussgängerströme, den Auto- und Busverkehr sowie den öffentlichen Verkehr zu bewältigen. Überdies missfällt die Verlegung des P&R an die Portes de Fribourg, da sich so die Frage nach dem künftigen Nutzen der Bahnhaltstelle Fribourg-Freiburg Poya stellt. Die SP-Fraktion ist nicht überzeugt, dass der Gemeinderat trotz seiner Beteuerungen im Dienst des Volkssports tätig ist. «Die Vergrößerung von P2 bringt den Schulen und dem breiten Publikum rein gar nichts.» Zudem würde sich das Sportamt bei einem Umzug nach P2 allzusehr von der Stadt entfernen. Des Weiteren ist die Fraktion gegen die Erhöhung der Zahl der Parkplätze bei Veranstaltungen. Diese Massnahme steht

im Widerspruch zur städtischen Mobilitätspolitik. Die FDP-Fraktion, die in Mobilitätsfragen stets anderer Meinung als die Linke ist, hält die Parkplatzzahl in diesem Sektor für sehr bescheiden und würde zudem gerne eine Kürzung der Beträge für die Gestaltung der öffentlichen Räume sehen. Die CVP/GLP-Fraktion drückt ihrerseits ihr Erstaunen darüber aus, dass die benachbarten Einkaufszentren nicht kontaktiert wurden im Hinblick auf ein Abkommen oder etwas Ähnliches für die Benutzung ihrer Parkings. Obwohl die Grünen den Willen der Exekutive, vorwärtszumachen, begrüßen, wünschen sie die Rückweisung der Botschaft: Sie benötigen Präzisierungen, insbesondere hinsichtlich der öffentlichen Räume. Denselben Eindruck von Unklarheit hat auch die ML-CSP-Fraktion, die allerdings feststellt, dass «das Projekt die

espaces publics. Cette impression de flou est partagée par le groupe CG-PCS mais celui-ci relève tout de même que « le projet améliorera de manière indéniable la situation actuelle ». Du côté du groupe UDC, on craint que l'Exécutif, « pressé par le temps et d'autres contraintes, n'engloutisse plus de 3 mois de frais d'étude dans un projet dont le résultat n'est pas satisfaisant ».

« Laissez-nous étudier ! » exhorte **Pierre-Olivier Nobs**, Conseiller communal directeur de la mobilité et des sports. Le projet s'accélère, certes, mais « il faut savoir saisir les opportunités ». La stratégie pour les transports et le stationnement est le fruit du meilleur arrangement possible entre les différentes parties. Par ailleurs, il serait difficile d'augmenter encore le stationnement tout en respectant les dispositions

légal de l'Agglomération et de l'Etat. **Au final, le Message est avalisé par 46 voix pour, 6 voix contre et 18 abstentions.**

#### **P1 : Un montage financier difficilement accepté**

La P1, propriété de la Ville, ne répondant plus aux normes actuelles en matière de sécurité et d'accueil, elle doit être rénovée. La Cofin comprend la volonté du Conseil communal « de ne pas construire seul un nouvel écrin, la Ville n'en ayant tout simplement pas les moyens ». C'est pourquoi elle approuve, du bout des lèvres, la stratégie proposée par le Conseil communal : céder gratuitement pendant 60 ans la P1 à L'Antre SA, opération estimée à 7 millions de francs, et d'ajouter la somme de 8 millions. Aucun groupe ne doute de la nécessité de moderniser la

P1 mais tous sont préoccupés par les aspects financiers, notamment. Ils tiennent à ce qu'il soit clairement explicité que la Ville n'octroiera rien de plus ni à l'Antre SA, ni au club. Ils s'étonnent de la gratuité du DDP et jugent trop généreux les 8 millions de francs complémentaires. Combien les autres Communes vont-elles donner et qu'est-ce que la Ville obtient en retour de ces 15 millions ? se demande également l'UDC. Le groupe PS craint que ces dépenses repoussent à plus tard des projets visant le sport populaire. Le groupe PLR souhaite le renvoi du Message, alors que les Verts en demandent la non-entrée en matière. Pour **T. Steiert**, Syndic, ce projet est un compromis entre ne rien faire et financer toute la rénovation, qui équivaldrait à soutenir le sport business, ce que l'Exécutif refuse. La

subvention de 8 millions tient compte du « coût qu'aurait engendré une mise aux normes de la patinoire, aux frais de la Ville, ainsi que de la valeur du club en termes de notoriété ». Le DDP permet à la Ville de conserver le terrain et sa gratuité est nécessaire pour le valoriser et atteindre la somme de 15 millions, que l'Etat s'engage à fournir si la Ville en fait autant. Par ailleurs, avec ce montage, la Ville se met à l'abri : en cas de faillite ou de relégation du club, elle ne devra pas assumer les coûts d'entretien de la patinoire puisque la P1 appartiendra à L'Antre SA pour les 60 prochaines années. **Le Message est accepté par 44 voix pour, 11 contre et 15 abstentions.**

augenblickliche Situation unbezweifelbar verbessert». Auf Seiten der SVP-Fraktion befürchtet man, dass die Exekutive, durch die Zeit und andere Zwänge genötigt, mehr als 3 Millionen Studienkosten für ein Projekt verschwendet, dessen Ergebnis unbefriedigend ist).

«Lassen Sie uns studieren!» mahnt Gemeinderat, Mobilitäts- und Sportdirektor **Pierre-Olivier Nobs**. Das Projekt kommt zwar schneller voran, doch «man muss die günstigen Gelegenheiten zu ergreifen wissen». Die Strategie für den öffentlichen Verkehr und das Parkieren ist das Ergebnis der bestmöglichen Einigung zwischen den verschiedenen Parteien. Im Übrigen wäre es schwierig, die Parkplatzzahl zu erhöhen, ohne die gesetzlichen Bestimmungen der Agglomeration und des Staats zu verletzen. **Schliesslich wurde die Botschaft mit 46 Ja- gegen 6**

**Nein-Stimmen bei 18 Enthaltungen gutgeheissen.**

#### **P1: eine mit Mühe akzeptierte Finanzkonstruktion**

Da die P1, die der Stadt gehört, die heutigen Sicherheits- und Empfangsnormen nicht mehr erfüllt, muss sie renoviert werden. Die Fiko versteht den Wunsch des Gemeinderats, «nicht allein eine neue Halle zu bauen, da man dazu schlicht nicht die Mittel hat». Deshalb billigt sie gezwungenermassen die von der Exekutive vorgeschlagene Strategie: die kostenlose Abtretung der P1 im Baurecht für 60 Jahre an die Antre SA, was schätzungsweise einem Wert von 7 Millionen Franken entspricht, und die Zahlung eines Betrags von 8 Millionen Franken. Keine Fraktion bezweifelt die Notwendigkeit, die P1 zu modernisieren, doch alle machen sich Sorgen, insbesondere über die finanziellen

Aspekte. Sie legen Wert darauf, dass die Stadt klar und deutlich erklärt, dass sie weder der Antre SA noch dem Klub weitere Summen gewährt, wundern sich über die Kostenlosigkeit des SDR und finden, dass die zusätzlichen 8 Millionen Franken zu grosszügig sind.

Wie viele andere Gemeinden werden etwas beisteuern, und was erhält die Stadt für diese 15 Millionen Franken?, fragt sich auch die SVP. Die SP-Fraktion befürchtet, dass diese Ausgaben Projekte verzögern, die den Volkssport betreffen. Die FDP-Fraktion wünscht die Rückweisung der Botschaft, während die Grünen Nichteintreten beantragen. Für Stadtmann **Thierry Steiert** ist dieses Projekt ein Kompromiss zwischen völliger Untätigkeit und der Zahlung der Gesamtrenovierung; die letztere käme einer Unterstützung des Sport-Business gleich, was die Exekutive ablehnt. Die Subven-

tion von 8 Millionen Franken berücksichtigt «den Preis, den die Anpassung an die Normen der Stadt gekostet hätte, und den ideellen Wert des Klubs, was seine Bekanntheit betrifft». Das SDR erlaubt der Stadt, das Grundstück zu behalten, und die Kostenlosigkeit ist erforderlich, um es zu valorisieren und den Betrag von 15 Millionen Franken zu erreichen, den der Staat zu zahlen bereit ist, wenn die Stadt dies ebenfalls tut. Darüber hinaus schützt sich die Stadt mit dieser Konstruktion und muss im Fall des Konkurses oder Abstiegs des Klubs keine Unterhaltskosten des Eisstadions tragen, da die P1 für die nächsten 60 Jahre der Antre SA gehört. **Die Botschaft wird mit 44 Ja-Stimmen gegen 11 Nein-Stimmen bei 15 Enthaltungen angenommen.**

## ÉLECTION DU 26 NOVEMBRE 2017

## WAHL VOM 26. NOVEMBER 2017

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **26 novembre 2017**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur l'objet suivant :

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉ-E-S À L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU GRAND FRIBOURG

Celui ou celle qui désire exercer personnellement son droit de vote, se présente au bureau de vote durant les heures d'ouverture, muni/e de son certificat de capacité civique (feuille de couleur blanche au format A5).

#### OÙ ?

Le **bureau de vote de la Ville** est situé dans le quartier du **Bourg**, à la **rue des Chanoines 1**, ancienne Maison de Justice

#### QUAND ?

Le bureau de vote est ouvert aux électrices et électeurs : le **dimanche de 10h à 12h**

#### VOTE ANTICIPÉ:

##### PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance** : l'enveloppe-réponse fermée, **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- Par dépôt** : l'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition dans la **Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3** (ouverture du lundi au vendredi, 8h - 11h 30, 14h - 17h), ou dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, **une heure avant l'ouverture du local de vote, soit jusqu'à 9h**. Les enveloppes-réponses déposées après 9h ne seront pas prises en considération.
  - La liste électorale doit être introduite dans l'enveloppe qui correspond à l'élection en cause – format C5.
  - L'enveloppe de vote (format C5) doit être placée dans l'enveloppe-réponse.
  - Le certificat de capacité (feuille blanche au format A5) doit être signé dans la case prévue à cet effet. Sans signature, le vote sera considéré comme nul.**
  - Le certificat de capacité signé doit être inséré dans l'enveloppe-réponse, de manière à ce que la signature et l'adresse du bureau de vote apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse.**
  - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
  - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

#### DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282<sup>bis</sup> CPS.

#### CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP :

mardi 21.11.2017, à 12 h.

#### CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP :

dimanche 26.11.2017, à 12 h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlage der Volksabstimmung vom **26. November 2017** ist die folgende:

### WAHL DER DELEGIERTEN IN DIE KONSTITUIERENDE VERSAMMLUNG GROSSFRIBURG

Wer sein Stimmrecht persönlich ausüben will, sucht das Wahllokal während den Öffnungszeiten auf und nimmt den Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) mit.

#### WO ?

Das **Wahlbüro der Stadt** im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

#### WANN ?

Das Lokal ist für Stimmberechtigte geöffnet:  
**Sonntag 10.00 – 12.00**

#### VORZEITIGE STIMMABGABE:

##### BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE BEI DER GEMEINDE

In Anwendung von Art. 18 des PRG kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat

- Briefliche Stimmabgabe**: Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- Stimmabgabe bei der Gemeinde**: Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr beim Stadthaus, Rathausplatz 3, abgegeben werden (offen von Montag bis Freitag, 8 bis 11.30 Uhr, 14 bis 17 Uhr). Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens am Sonntag um 9 Uhr kann das verschlossene Antwortcouvert in den Briefkasten des Stadthauses gelegt werden. Antwortcouverts, die am Sonntag nach 9 Uhr in den Briefkasten gelegt werden, können nicht mehr berücksichtigt werden.
  - Die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Format C5).
  - Die einzelnen Stimmcouverts (Format C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden.
  - Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) muss an der vorgesehenen Stelle unterschrieben werden. Ohne Unterschrift ist die Stimmabgabe ungültig.**
  - Der unterschriebene Stimmrechtsausweis ist so ins Antwortcouvert zu legen, dass die Unterschrift und die Adresse des Wahlbüros im Fenster des Antwortcouverts ersichtlich sind.**
  - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
  - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

#### GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft. Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

#### SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag, 21.11.2017, um 12.00 Uhr.

#### SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG:

Sonntag, 26.11.2017, um 12.00 Uhr.

## Deux Présidents fribourgeois sous la coupole

### INVITATION À LA POPULATION

Le canton de Fribourg devrait être à l'honneur en 2018 dans la Berne fédérale: selon toute vraisemblance, le Conseiller fédéral Alain Berset deviendra Président de la Confédération, alors que le Conseiller national Dominique de Buman accédera à la plus haute fonction du Conseil national. La population est invitée aux réceptions organisées par les autorités fribourgeoises en l'honneur des deux élus.

Si il y a déjà eu des Présidents de la Confédération fribourgeois et des Présidents du Conseil national fribourgeois, il est exceptionnel que deux élus de notre canton exercent ces fonctions au cours de la même année. Et pourtant, c'est ce qui va selon toute vraisemblance se produire en 2018, grâce à Alain Berset et à Dominique de Buman. L'événement se doit d'être marqué. Chaque élu aura ainsi droit à une réception, organisée dans plusieurs communes du canton, dont Fribourg. La population est chaleureusement conviée aux moments publics de ces réceptions et à partager un apéritif avec les élus.

### 29 novembre: réception de Dominique de Buman

Dominique de Buman, né à Fribourg en 1956, entre au Conseil communal de la Ville de Fribourg en 1986,

puis devient Syndic de 1994 à 2004. En parallèle, ce juriste de formation siège au Grand Conseil de 1986 à 2003, le présidant en 2001. En 2004, les citoyens fribourgeois le portent au Conseil national. Après deux années de vice-présidence de la chambre basse du Parlement, Dominique de Buman sera le premier citoyen du pays pour l'année 2018. C'est le 29 novembre qu'il sera fêté par les autorités et la population de sa ville. Après une première partie d'après-midi passée à Morat, le Conseiller national arrivera en gare de Fribourg à 15 h 50. Un cortège officiel traversera ensuite la ville dès 16 h 15. Le Premier citoyen du pays, accompagné du Conseil d'Etat, du Conseil communal et de ses invités empruntera l'avenue de la Gare, la rue de Romont, la rue de Lausanne pour atteindre la place de l'Hôtel-de-Ville. A 17 h, M. le Syndic de la

Ville de Fribourg Thierry Steiert puis Dominique de Buman prononceront quelques mots à l'intention de la population. Une salve d'honneur du Contingent des Grenadiers fribourgeois clora les discours et ouvrira l'apéritif offert à tous.

### 14 décembre: réception d'Alain Berset

Détenteur d'un doctorat en sciences économiques, Alain Berset est élu au Conseil des Etats en 2003 et le préside en 2009. Le 14 décembre 2011, l'Assemblée fédérale le choisit pour être le 115<sup>e</sup> Conseiller fédéral. L'élu, alors âgé de 39 ans, prend en charge le Département fédéral de l'Intérieur, qu'il n'a pas quitté depuis. En décembre prochain, il devrait succéder à Doris Leuthard en tant que Président de la Confédération.

Son élection sera célébrée dans le canton de Fribourg le 14 décembre. Après un passage par Guin puis Belfaux, Alain Berset atteindra Fribourg en train à 15 h 15. Les autorités du canton et de la Ville de Fribourg seront présentes pour l'y accueillir. Ensemble, ils se mettront en marche jusqu'au Théâtre Equilibre, par l'avenue de la Gare. Un acte officiel, réservé aux invités, se tiendra à l'intérieur de la salle de spectacle. Cette cérémonie sera retransmise en direct sur le grand écran d'Equilibre. Dès 17 h, le futur Président partagera un apéritif avec la population sur la place Jean-Tinguely. Il quittera ensuite Fribourg à 17 h 45 pour poursuivre son tour du canton.



Alain Berset en visite à Fribourg lors du Grand Prix Tinguely en septembre 2016.  
© Pierre-Yves Massot



Dominique de Buman a été Syndic de Fribourg de 1994 à 2004. © DR

Les réceptions du 29 novembre et du 14 décembre entraîneront des modifications momentanées du trafic. La Ville de Fribourg remercie les automobilistes et les usagers des transports publics de leur compréhension.



© MAHF

## Découverte du mardi

En 1586, le trésorier Martin Gottrau et sa seconde femme Anna Zimmermann dotèrent d'un petit retable la chapelle du manoir qu'ils venaient de construire à la Petite Riedera. La structure à volets mobiles de cette œuvre rappelle le Moyen Âge tardif. En revanche, l'architecture est moderne pour l'époque, tout comme le sont les peintures aux figures élancées et aux couleurs acidulées ; ces traits permettent de rattacher l'œuvre au maniérisme de la Renaissance tardive. Fermé, le retable arbore au centre les saints patrons des commanditaires, Martin et Anne, et dans les niches peintes des étroits volets fixes les patronnes auxiliaires de Fribourg, Catherine d'Alexandrie et Barbe. Ouvert, il présente des scènes de l'Incarnation du Christ : l'Annonciation, la Nativité (aux personnages allégoriques et entourée d'un cadre peint rappelant des retables flamands) ainsi que l'Adoration des Mages. La prédelle figure la Passion, Jésus crucifié entre le Jardin des Oliviers et la Résurrection.

Aucune autre œuvre conservée dans le canton n'est stylistiquement comparable à celle-ci. Elle sera présentée par Verena Villiger Steinauer le **12 décembre 2017 à 18h30 au Musée d'art et d'histoire Fribourg. Entrée gratuite!**



L'exposition avait été présentée dans le hall d'honneur de l'Aula de l'Université en 2016. © Ville de Fribourg/V.B.

## Exposition fribourgeoise sur les bords du Léman

Jusqu'au 17 décembre 2017, le château de Morges accueille à la salle Champoud l'exposition : **De Marignan à Matignon. 500 ans de paix perpétuelle et d'échanges entre la Suisse et la France.** L'exposition sur panneaux a été réalisée par la Ville de Fribourg (commissariat Alain-Jacques Tornare), à l'occasion de la célébration, l'an dernier, du 500<sup>e</sup> anniversaire de la Paix perpétuelle dite de Fribourg. Une dernière occasion de la (re)voir !

## Concours Wettbewerb

339



© Ville de Fribourg

*Dans quelle église de la ville de Fribourg peut-on admirer cette œuvre ?*

Réponse jusqu'au 16 décembre 2017 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à [concours1700@ville-fr.ch](mailto:concours1700@ville-fr.ch)

*In welcher Kirche der Stadt Freiburg kann man dieses Werk bewundern ?*

Antwort bis 16. Dezember 2017 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an [concours1700@ville-fr.ch](mailto:concours1700@ville-fr.ch)

### LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 337

En séance du Conseil communal du mardi 31 octobre 2017, M. le Syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 337. La réponse à donner était : « **Quartier de Gambach/Guintzet** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

**1<sup>er</sup> prix** M<sup>me</sup> Sandra Birbaum

gagne l'ouvrage *Fribourg au cœur de la ville*, de Vincent Murith, paru aux Editions La Sarine.

**2<sup>e</sup> prix** M<sup>me</sup> Margarete Johner

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

**3<sup>e</sup> prix** M. Jean Deschenaux

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

**4<sup>e</sup> prix** M. José Progin

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

**5<sup>e</sup> prix** M. Nicola Lascone

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg







Pour **10 francs**, on pose l'auto et on prend les transports publics à quatre

Voilà le message que veulent faire passer la Ville de Fribourg, les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'Agglomération à l'occasion de la Saint-Nicolas. Pour seulement 10 francs, les visiteurs pourront laisser leur voiture dans les parkings d'échange P+R de Marly-Corbaroche, Saint-Léonard, Heitera, La Grange (Villars-sur-Glâne) ainsi qu'au Centre commercial Fribourg Sud durant la manifestation, de 14 à 20h, et emprunter le réseau de transports publics dans la zone 10 de Frimobil. Le titre de transport est valable pour 4 personnes et pourra être acheté dans les parkings. Cette offre ne s'applique pas qu'aux automobilistes : il sera également possible d'acquiescer le billet spécial depuis tous les automates des TPF.

#### Concept durable

Ces avantages ne sont pas destinés qu'à la Saint-Nicolas : la volonté des partenaires de continuer cette démarche est symbolisée par la mise en place d'un label créé pour l'occasion par l'agence de communication fribourgeoise Frank®. Ce visuel sera décliné pour toutes les manifestations suivantes, afin d'être facilement reconnaissable.

## Trois jours de fête

### SAINT-NICOLAS

En 2017, la fête de la Saint-Nicolas se déroule sur trois jours, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre. Elle débute le vendredi avec une soirée musicale dans l'église du Collège Saint-Michel. Après les traditionnels événements du samedi, la fête se prolonge le dimanche avec une journée dédiée aux familles. De nombreuses animations, toutes gratuites, sont proposées dans le quartier du Bourg par la Ville de Fribourg et de nombreux partenaires.



« Entonnons un tralera la la la, elle arrive la Saint-Nicolas! » L'édition 2017 s'articulera sur trois jours, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre ! Les festivités seront lancées officiellement le vendredi à 19h. Le Collège Saint-Michel invite la population à l'église Saint-Michel pour une soirée au son des fifres de la Saint-Nicolas, de la Fanfare et du Chœur du Collège Saint-Michel. On pourra siroter du vin chaud et déguster des marrons avant d'entonner *Les voici ! Les voilà !*, le nouvel air officiel de la Saint-Nicolas écrit et composé par Jocelyne Crausaz et Thierry Pochon. Le collège a également concocté une lumineuse surprise, à découvrir aux alentours de 19h45.

#### Un dimanche ludique et familial

C'est l'estomac bien rempli et encore émerveillé d'avoir vu Saint Nicolas, mais rassuré par le départ des Pères Fouettards, que l'on pourra aborder la seconde nouveauté 2017 : la Journée des familles du dimanche 3 décembre. Véritable

projet de médiation et de participation culturelle, cette journée contribue à redynamiser le quartier du Bourg en animant les espaces publics, en donnant l'occasion de découvrir et de révéler des lieux emblématiques et insolites du quartier du Bourg (cathédrale, galeries, musées, établissements publics, etc.) Mis sur pied par la Ville de Fribourg et avec des artistes, des artisans ou encore des commerçants, ce dimanche convivial proposera de nombreuses activités gratuites durant toute la journée. Le programme riche et varié ravira petits et grands dès 10h. Les enfants et leurs proches sont invités à partir à la recherche des biscômes que l'évêque de Myre a oubliés la veille. Cette grande chasse débute l'après-midi sur la place du Marché-aux-Poissons et emmène les participants dans plusieurs lieux du quartier, des galeries, des musées et autres lieux insolites, à la recherche d'indices pour mettre la main sur le trésor : biscômes et tours en carrousel.

La journée sera jalonnée d'histoires de saint Nicolas, certaines émanant de célèbres légendes, d'autres imaginées par des écrivains de la région. Cet automne, les Editions Plumes d'aujourd'hui, en partenariat avec la Librairie Payot et la Ville de Fribourg, ont lancé un concours d'écriture ouvert à toutes et tous dès 12 ans. Trois prix ont été décernés, dont le troisième remporté ex-aequo par un auteur et une classe du CO. Ces récits primés sont mis en scène et en musique dans *Saint-Nicolas, la belle histoire*, un spectacle de la Compagnie Elargie, présenté à 10h30 et à 16h au Musée Gutenberg. Des extraits des textes non primés seront à l'honneur lors de l'apéro-lecture à 17h30 au Café Le Tunnel. Des récits, il y en aura encore au Musée Gutenberg grâce à LivriEchange. L'association racontera en français et en turc des histoires sur les origines de l'évêque de Myre et fera voyager le public. En parallèle des lectures, le Musée Gutenberg proposera également ses traditionnels ateliers de typographie. Plus tôt dans la journée, peu avant midi, on trinquera et poussera la chansonnette sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les choristes de tous niveaux, les habitants et les curieux, entonneront des airs de la Saint-Nicolas, dont *Les voici ! Les voilà !* Les partitions et un enregistrement sont disponibles sur [www.st-nicolas.ch](http://www.st-nicolas.ch)

#### Fabriquer ses décorations

La Journée des familles permettra de mettre à profit ses talents d'artiste. Dans sa galerie, Jean-Jacques Hofstetter montrera comment confectionner une estampe de la



Saint-Nicolas, par les techniques de frottage et d'empreinte. Au même endroit, Babalou sera à l'honneur avec Camille von Deschwanden. A 13h30 et à 15h, l'artiste racontera l'histoire de l'animal et invitera petits et grands à broder et dessiner le fidèle ami de Saint Nicolas. A la rue Pierre-Aeby, l'atelier A Livre ouvert proposera de fabriquer une carte de vœux en papier marbré, alors qu'à la boutique Aiguilles à malices à la Grand-Rue, la créatrice Cristina Turin aura tout le matériel pour coudre un Saint Nicolas, fabriquer une guirlande en feutrine ou un âne en laine cardée. Pour illuminer la période de l'Avent, les Centres d'animation socioculturelle de REPER tiendront leur atelier-bougies dans leur caravane sur la place Georges-Python : à l'occasion de la Journée des familles, chacun pourra fabriquer une bougie gratuitement.

Avis aux amateurs de jeux et de moments conviviaux : la Ludothèque et la librairie La Bulle sauront capter l'attention de toutes les générations. La première installera toute la journée ses jeux de grand format sur la place du Marché-aux-Poissons alors que, dans le local du Bletz, au-dessus du café des Arcades, La Bulle fera découvrir ses jeux de société aux néophytes et confirmés.

Au programme figurent également : un spectacle d'improvisation par la FoiR (troupe d'improvisation de Fribourg), une balade surprenante dans les escaliers du collège créée par les élèves et les enseignants de l'école du Bourg, des photographies Belle-Epoque, une exposition de maquettes de grandes cathédrales gothiques dans le chœur de la cathédrale Saint-Nicolas ou encore des barbes à papa préparées grâce à la force du mollet...

### Discours et biscômes le samedi

La Saint-Nicolas, c'est aussi bien sûr les incontournables traditions du samedi. Le marché sur la place des Ormeaux réunira plus d'une centaine de stands jusqu'à 19h. La cour du Collège Saint-Michel accueillera son marché des artisans et de nombreuses animations pour les petits dès 9h30. Puis, à 17h, saint Nicolas, Babalou et les Pères Fouettards défilent en musique, dans les rues de la ville, distribuant des biscômes, même à ceux qui n'ont pas été sages ! L'évêque s'adressera à la foule du haut du balcon de sa cathédrale dès 18h. Pour illuminer le passage du cortège, les commerces et les riverains sont invités à déposer un photophore dans leur vitrine ou sur le rebord de leur fenêtre. Ils peuvent se procurer des bougies, offertes par la Ville de Fribourg, au Café des Arcades, au Café du Gothard et aux Trentenaires.

**Le programme exhaustif de la fête de la Saint-Nicolas, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre, est disponible sur [www.st-nicolas.ch/](http://www.st-nicolas.ch/) [www.st-nikolaus.ch](http://www.st-nikolaus.ch) ainsi qu'auprès de Fribourg Tourisme et Région (place Jean-Tinguely 1).**

© Ville de Fribourg

## 10 ans des Rendez-vous musicaux de la Saint-Nicolas

Aliier la musique chorale à la fête de la Saint-Nicolas, c'est l'idée qu'a eu l'ensemble vocal l'Accroche-Chœur en 2007. Il avait réuni plusieurs chœurs de la région pour des mini-concerts le jour où Fribourg fête son saint patron. Le public comme les choristes ont tout de suite adopté cette manifestation qui est vite devenue une tradition. Le 2 décembre 2017, les Rendez-vous célèbrent leur décennie. Pour marquer cet anniversaire, l'Accroche-Chœur a invité en primeur les participants des premiers Rendez-vous. Au total, 28 ensembles se produiront. L'événement se fêtera aussi en musique : l'Accroche-Chœur propose en cadeau à ses invités *S'en vient, s'en va, saint Nicolas*, une pièce écrite pour l'occasion par son chef Jean-Claude Fasel, sur un texte d'un membre fondateur de l'ensemble, Marc Agustoni.

**Infos : [www.accroche-choeur.ch](http://www.accroche-choeur.ch)**

### PROGRAMME

#### Eglise Saint-Michel

- 9h30** Ensemble vocal De Musica
- 10h** Ensemble vocal La Cantilène
- 10h30** Chœur mixte Saint Jean Baptiste, Prez-vers-Noréaz
- 11h** Quatuor Orchis
- 11h30** Cäcilienverein, Düdingen
- 12h** Chœur Saint Pierre-aux-Liens, Bulle
- 12h30** Ensemble Scarlatti
- 13h** Chœur mixte Saint-Marcel, Courtion
- 13h30** Chœur de mon Cœur
- 14h** Quadratuor
- 14h30** Chœur des Guelins
- 15h** Les Pinsons du Sud
- 15h30** Les Enchanteurs
- 16h** La Chanson du Lac

#### Eglise des Cordeliers

- 10h** Chœur Ars is
  - 10h30** Chœur mixte Saint-Julien, Matran
  - 11h** La Villanelle
  - 11h30** L'Accroche-Chœur
  - 12h** Chœur mixte paroissial de Praroman
  - 12h30** Echo de la Sarine
  - 13h** Zik'zag
  - 13h30** Chœur mixte L'Harmonie, Vaulruz
  - 14h** La Chanson de Fribourg
  - 14h30** La Maîtrise de Fribourg
  - 15h** Chœur mixte L'Echo du Gibloux, Avry-devant-Pont
  - 15h30** Anonymos
  - 16h** Chœur des Armaillis de la Gruyère
  - 16h30** Chœur de Chambre de l'Université
- Entrée libre, au gré des envies.**

### DEVENEZ BÉNÉVOLE DE LA JOURNÉE DES FAMILLES!

**Afin de compléter l'équipe de la Journée des Familles du dimanche 3 décembre 2017, les organisateurs recherchent des bénévoles sachant s'exprimer en français ou en allemand. Les missions : accueillir et informer le public, participer à la mise en place de la journée, assister les animatrices et animateurs dans leurs activités.**

**Une présence dure 4 h : 9h-13h, 12h30-16h30, 15h-19h.**

**Inscription via le site : [www.st-nicolas.ch](http://www.st-nicolas.ch) / [www.st-nikolaus.ch](http://www.st-nikolaus.ch) ou par e-mail à [culture@ville-fr.ch](mailto:culture@ville-fr.ch)**

**Rendez-vous jeudi 23 novembre, à 18h, au collège Saint-Michel, pour une rencontre conviviale réunissant futurs bénévoles et partenaires.**



La maison de quartier des étudiants suisses a fait forte impression à Denver.  
© Simon Pracchinetti / Swiss Living Challenge 2017

## Victoire pour le NeighborHub !

### **SOLAR DECATHLON 2017**

Le Swiss Team et son NeighborHub ont remporté le Solar Decathlon 2017, une compétition universitaire de constructions durables organisée par le Département de l'énergie des Etats-Unis. Impressions d'une des étudiantes ayant pris part à l'aventure.

Trois ans de travail récompensés : le NeighborHub, la maison de quartier durable conceptualisée sur le site de Bluefactory, au sein du Smart living lab, par des étudiants de l'EPFL, de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, de l'Université de Fribourg et de la Haute Ecole d'art et de design de Genève (voir 1700n° 336) a convaincu les jurys du Solar Decathlon 2017. Avec 873 points sur 1000, le Swiss Team a terminé à la première place du concours international, devant dix universités. La conception du NeighborHub a impliqué 250 étudiants, dont Valentine Declerck, diplômée en ingénierie civile. Elle figurait dans la délégation qui s'est rendue à Denver en octobre pour la compétition.

### **Quand et comment avez-vous rejoint le projet ?**

J'ai rejoint le projet en 2015 dans le cadre d'un de mes cours. Ce qui m'a attirée, c'est la démarche concrète : conceptualiser une maison et la construire de A à Z. Le côté durable m'a aussi intéressée : avoir l'impression de créer un projet susceptible de changer les choses. Certains aspects du projet étaient intégrés dans notre cursus. En parallèle, nous nous réunissions pour des périodes de travail plus intenses, qui se tenaient en dehors des cours. Cela nous a permis

d'avoir un fort esprit d'équipe. Cette synergie se ressent dans le résultat.

### **Comment s'est déroulé le montage de la maison à Denver ?**

Quarante-trois étudiants sont allés à Denver, mais nous n'y étions pas tous en même temps. Une trentaine a pris part au montage. Nous étions divisés en deux groupes : le premier travaillait de 7h à 15h30, le second de 15h à minuit. Chaque groupe avait à sa tête un chef d'équipe, un professionnel qui nous a suivis durant tout le projet. Selon ce que nous avons déjà fait à Fribourg, nous étions plus aguerris sur certaines tâches. Le démontage ? Je n'ai participé qu'au deux premiers jours car, comme beaucoup d'entre nous, je devais rentrer en Suisse. Comme nous avions déjà monté puis démonté la maison à Fribourg, puis remontée encore une fois à Denver, nous étions rodés !

### **Qu'avez-vous acquis comme compétences professionnelles durant cette aventure ?**

Les aspects pratiques et collaboratifs, certainement. Le premier permet de compléter les connaissances théoriques abordées pendant les cours. Pour le second, nous faisons certes des travaux de groupe à l'école, mais nous ne poussons pas les idées aussi loin que pour le Solar Decathlon. En effet, le concours nous

a demandé de développer notre capacité d'écoute, de comprendre les enjeux d'autres corps de métier afin de pouvoir parvenir à l'élaboration d'un concept intégré.

### **Avez-vous eu des moments de découragement ?**

En trois ans, nous en avons eu ! Nous avons su très tôt que nous voulions nous diriger vers une maison de quartier, mais nous avons longtemps hésité sur la forme. Puis, dès que nous avons commencé à concevoir la maison, nous avons eu un nouveau souffle ! Un autre moment difficile a été les premiers jours de montage, sous la pluie, alors qu'il fallait mettre les fondations et faire le gros œuvre. Finalement tout s'est bien passé. Nous avons même été les premiers à terminer la construction et à valider l'inspection de sécurité de la maison, afin de l'ouvrir au public.

### **Quels aspects du NeighborHub ont plu aux jurys, selon vous ?**

Certainement l'intégration entre l'architecture et l'ingénierie. Dans le bâtiment, on ne voit pas l'ingénierie : les systèmes s'intègrent parfaitement à l'architecture. De plus, nous avons réussi à ne pas nous isoler dans nos disciplines respectives, mais à penser de manière globale. En outre, les technologies innovantes et le positionnement des panneaux solaires en façade sur les portes ouvrantes ont beaucoup plu aux jurys et au public.

### **Qu'est-ce qui vous a impressionnée dans les maisons des autres compétiteurs ?**

Une équipe a présenté une maison en béton ! C'était un pari courageux, car il est plus simple d'utiliser le bois lorsqu'on doit assembler rapidement

une maison. Un autre concept fort venait des étudiants de l'Université du Maryland, qui a terminé deuxième. Leur maison s'articulait autour d'une serre, de manière très logique. Toutes les équipes étaient passionnées par le développement durable et ont contribué, à leur façon, à créer une maison qui pourrait aider à réduire notre consommation énergétique.

### **Que retenez-vous de cette aventure ?**

Pendant la compétition à Denver, tout a été très vite, il y a eu beaucoup d'émotions et cela a pris un peu de temps pour assimiler toutes ces expériences. Nous étions un groupe très soudé. Ce projet m'a beaucoup inspirée, moi comme mes coéquipiers. Nous repartons avec des idées que nous allons développer, notamment dans notre parcours professionnel. Nous allons continuer à les défendre.

### **Avez-vous une anecdote à partager ?**

Notre cri de guerre ! Il impressionnait les autres participants, qui le comparaient même au haka des All Blacks ! Ce n'était que quelques lignes écrites spontanément le premier jour, mais il nous a gardés motivés, du montage sous la pluie jusqu'à la victoire.

### **Quel est le futur du NeighborHub ?**

Pour l'instant, il est prévu de le remonter sur le site de Bluefactory. Cela me satisfait. J'espère qu'il servira à promouvoir le développement durable, que les habitants des environs et utilisateurs du quartier auront envie d'y revenir et que les activités qu'on pensait y organiser auront lieu.

## Cap sur l'horaire 2018

### TRANSPORTS PUBLICS

En vigueur à partir du 10 décembre, le nouvel horaire des transports publics suisses marquera une étape importante pour les Transports publics fribourgeois (TPF). En effet, le RER Fribourg I Freiburg poursuit son développement, offrant plus de trains, plus de places et de meilleures correspondances. Repensés, le réseau et la desserte des bus gagneront en efficacité. Il y a ainsi davantage de possibilités de vivre une mobilité combinée dans les districts et au sein de l'agglomération.

En vue de chaque changement d'horaire, les Transports publics fribourgeois analysent, affinent et repensent leur réseau avec pour objectif d'assurer une offre efficace dans l'agglomération comme dans tout le canton. Leur nouvel horaire 2018 présente ainsi plusieurs adaptations et améliorations au profit des voyageurs.

### Changements et nouveautés sur le réseau Agglo

Afin d'offrir une meilleure continuité de l'offre tout au long de l'année, une simplification des périodes de circulation est prévue en remplaçant l'actuelle période «été» en «hors scolaire». Il n'y aura donc plus que deux périodes de circulation: l'une «scolaire» et l'autre «hors scolaire». De plus, la fréquence des bus sera consi-

dérablement augmentée durant l'été par rapport à la situation actuelle. Une unification des calendriers avec les lignes de bus régionales et les lignes ferroviaires sera également introduite. Les 4 jours fériés cantonaux (Fête-Dieu, Assomption, Toussaint et Immaculée Conception) ne seront plus considérés comme des «dimanches» mais comme des jours «hors scolaire». Les pendulaires travaillant dans un autre canton verront un grand avantage à cette unification des calendriers.

Le funiculaire de Fribourg est davantage mis en évidence dans les nouveaux outils de recherche horaire. En adaptant le nom de la station inférieure, qui se dénomme désormais «Fribourg, Pertuis» au lieu de «Fribourg, Neuveville», les recherches horaires électroniques intègrent mieux ce moyen de transport, qui est également le plus écologique de la ville. Ainsi apparaissent directement les correspondances avec les autres lignes dans la recherche itinéraire du site internet des TPF, [tpf.ch](http://tpf.ch).

Une réorganisation des horaires des lignes de bus offrira un cadencement plus fluide dans le centre de l'agglomération. Un décalage du minutage des lignes 2 (Schoenberg, Dunant à Les Dailles) et 6 (Guintzet à Musy) ainsi que des lignes 1

(Portes-de-Fribourg à Marly-Gérine) et 3 (Pérolles, Charmettes à Mont-Carmel) réduira considérablement les temps d'attente pour les passagers voyageant sur les tronçons entre les arrêts Boschung et Bertigny, respectivement Saint-Pierre et Pérolles-Charmettes.

### Des adaptations complémentaires affinées

Bien que la logique générale du réseau de l'agglomération reste identique, de nombreuses adaptations mineures seront introduites pour l'amélioration du confort des passagers. Les nouveaux horaires de la ligne 1 (Portes-de-Fribourg à Marly, Gérine) permettront notamment aux voyageurs en provenance des Portes-de-Fribourg une correspondance directe vers Berne via l'arrêt de bus Fribourg, Poya sans passer par le centre-ville. Sur la ligne 4 (Auge, Sous-Pont à Fribourg, gare), un renfort supplémentaire durant les heures de pointe le matin sera introduit entre Planche-Inférieure et Fribourg, gare afin de pouvoir transporter les passagers avec plus de confort sur cette ligne très utilisée. La ligne 6 (Guintzet-Musy) verra son offre du dimanche matin largement étoffée, passant d'une cadence à la demi-heure à un bus tous les quarts





© TPF/Jo Bersier

d'heure. Sur la ligne 8 (Fribourg – Chésopezz), deux paires de courses ont été ajoutées, offrant ainsi un bus toutes les 15 minutes de 6h à 7h et de 16h à 17h entre Fribourg et Corminbœuf. La ligne 9 reliant Fribourg, gare à Givisiez, La Faye sera prolongée jusqu'à l'arrêt Péroles, Charmettes en période scolaire durant les jours de semaine afin d'augmenter la capacité sur ce tronçon très utilisé actuellement. La ligne de bus 11 reliant Fribourg, gare à Rosé, gare s'arrêtera désormais à l'arrêt Moncor, déjà desservi par la ligne 2.

A Marly, les navettes automatisées relieront le Marly Innovation Center (MIC) au réseau de transport public urbain (ligne 1 Marly – Portes-de-Fribourg) et régional (lignes 129, 130, 231, 233, 234, 245) du canton de Fribourg, via l'arrêt Marly-Cité. D'une longueur de 1,3 km, la nouvelle ligne 100 comporte 4 nouveaux arrêts officiels desservis du lundi au vendredi de 6h30 à 19h.

### Le réseau express régional fribourgeois poursuit son développement

Le RER Fribourg | Freiburg se développe et propose à ses voyageurs plus de trains, plus de places et de meilleures correspondances à partir du 10 décembre 2017.

### RE Bulle – Romont – Fribourg / Freiburg et Bulle – Romont – Fribourg / Freiburg – Bern

La cadence d'un train toutes les 30 minutes est maintenue entre Bulle, Romont et Fribourg. Un train sur deux sera prolongé jusqu'à Berne. En soirée, un train circulera chaque heure entre Bulle et Fribourg. Les horaires seront adaptés de quelques minutes. A noter que les trains de cette ligne seront tous générés par les TPF, contrairement à l'heure actuelle où la liaison Fribourg – Berne est assurée par les CFF. A Fribourg, les correspondances seront améliorées avec les trains de la ligne S20 en direction d'Ins et Neuchâtel.

### S20 Fribourg / Freiburg – Neuchâtel / S21 Fribourg / Freiburg – Ins

La ligne S21 circule désormais jusqu'à Ins, permettant ainsi l'amélioration de la desserte avec un cadencement à la demi-heure entre Fribourg, Morat et Ins. Elle ne dessert plus Kerzers. Les gares de Belfaux-Village, de Pensier et de Münchenwiler-Courgevaux ont été entièrement réaménagées. Les quais ont été allongés et rehaussés afin de permettre un accès facilité aux rames. Les installations d'accueil ont

été modernisées pour offrir un confort amélioré aux voyageurs. Ainsi, les personnes à mobilité réduite (selon la loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand) et les poussettes bénéficient d'une liberté de mouvement accrue. Les correspondances sont rétablies avec les trains RegioExpress pour Romont et Bulle.

### S30 Fribourg / Freiburg – Payerne – Yverdon-les-Bains

Tous les horaires seront décalés de 15 minutes environ et la cadence à la demi-heure est maintenue en semaine. A Payerne, les correspondances seront améliorées vers/de Morat, Moudon, Palézieux et Lau-

sanne. A Yverdon-les-Bains, les correspondances seront améliorées avec les trains InterCity vers/de Genève-Aéroport et Lausanne. Yverdon-Champ-Pittet sera desservi par tous les trains.

### S40 Fribourg / Freiburg – Romont

Inchangé : du lundi au vendredi, un train circule chaque 30 minutes jusqu'à 20h, chaque heure en soirée et le week-end. Les horaires restent similaires. Tous les trains sont assurés par des rames CFF.

**Pour plus d'informations et pour toute recherche horaire :**  
[tpf.ch](http://tpf.ch) et [cff.ch](http://cff.ch).

### FAIRTIQ, LE TITRE DE TRANSPORT LE PLUS FACILE À UTILISER DE SUISSE

Grâce à l'application FAIRTIQ, téléchargeable sur iOS (Apple) et Android, il est désormais possible d'acheter de manière très simple un titre de transport et de payer uniquement ce qui est consommé en deux clics seulement : un clic à l'entrée du véhicule, le second à la sortie. Le système plafonne le prix à la valeur d'une carte journalière : il n'y a donc plus besoin de déterminer quel type de titre de transport acheter. Les utilisateurs réguliers sont automatiquement récompensés : grâce à FAIRTIQ Bonus, il suffit de voyager pendant cinq jours durant un mois pour obtenir un bonus de 5% sur le montant consommé, qui sera reporté le mois suivant. Pour les personnes qui n'ont pas accès à un smartphone, d'autres canaux de vente sont possibles. Le billet SMS (numéro 873) en fait partie, mais il y a également les automates et les guichets.

## Bienvenue à Fribourg

### PRIMO- INFORMATION

Le site internet communal compte désormais un nouvel onglet à l'intention des nouveaux habitants. Cette rubrique répertorie les renseignements utiles en vue d'une installation à Fribourg. Elle vient s'ajouter à la stratégie de primo-information déployée par la Ville de Fribourg.

**S'**installer dans une nouvelle commune n'est pas toujours aisé. Quelles tâches administratives faut-il accomplir ? Comment trouver un logement ? Que faire de son temps libre ? Comment inscrire son enfant à l'école ? ne sont que quelques interrogations que peut avoir un nouvel habitant. Y répondre peut nécessiter des recherches auprès de plusieurs organisations ou sur divers sites en ligne. Consciente de ces obstacles, la Ville de Fribourg a décidé de développer sur son site internet une rubrique qui centralise les informations nécessaires aux nouveaux habitants afin de faciliter leur installation et leur intégration dans la commune. L'onglet « Bienvenue à Fribourg » est en ligne depuis quelques jours.

### Définir les besoins et les obligations

Le projet a été lancé par les secteurs de la Cohésion sociale et de la Communication, avec le soutien et le cofinancement du Bureau cantonal de l'intégration des migrants et de la prévention du racisme IMR.

La première étape a été de cibler les besoins des nouveaux arrivants. Ainsi, un mandat a été confié à la Haute Ecole de travail social Fribourg (HETS-FR). Celle-ci a mis sur pied un « focus groupe » où des nouveaux arrivants ont été invités à détailler les informations qu'ils recherchaient avant ou au moment de leur installation, celles qu'ils sont parvenus – ou non – à obtenir... Un questionnaire visant le même but avait également été distribué lors de la matinée de bienvenue aux nouveaux habitants (voir ci-après). Afin d'inscrire cette rubrique dans une double dynamique, les Services communaux ont été consultés sur les renseignements qu'ils devaient obligatoirement transmettre aux nouveaux arrivants. La HETS-FR a ensuite compilé les résultats et les a classés par thématiques. L'onglet traite ainsi de vie citoyenne, des premières démarches, d'emploi, de loisirs, de logement, de cours de langue, d'école, de mode de garde, de vie associative, de mobilité, d'affaires sociales ainsi que d'informations relevant de l'administration communale.

### Des textes dans cinq langues et des pictogrammes

Une fois toutes ces informations rassemblées, il fallait les structurer et les rendre accessibles à tous. Le second objectif du projet visait donc à favoriser la compréhension de ces informations, à donner les réponses aux nombreuses interrogations et les communiquer de manière optimale. Avec un soutien de l'agence de communication Crausaz & Partenaires et différents rédacteurs, l'information a ainsi été structurée, imagée et rédigée. Pour plus de clarté, chaque thématique a été illustrée par un pictogramme. Courts et formulés dans un style direct, les textes abordent différentes sous-thématiques. La rubrique constitue une véritable porte d'entrée vers les informations dont les nouveaux habitants ont besoin, et renvoie vers de nombreuses pages internes ou sites externes utiles. Toujours dans l'optique de les rendre accessibles, ces textes sont traduits, en plus de l'anglais, dans les quatre langues les plus couramment parlées par les nouveaux arrivants, selon les analyses de la HETS-FR, à savoir, l'allemand, le portugais, l'espagnol et l'italien.

### Une stratégie de primo-information amorcée en 2013

Cet onglet a été mis en ligne le 18 novembre. Les premiers intéressés, les nouveaux habitants, ont reçu l'information lors d'une matinée d'accueil leur étant spécialement dédiée. Organisée depuis 2013, cette manifestation a été la première initiative visant à faciliter l'installation à Fribourg. Se déroulant une fois par an, elle permet aux personnes venant d'élire domicile à Fribourg de rencontrer les autorités et de s'informer directement auprès des Services communaux.

Cette rubrique sera amenée à évoluer et à s'adapter aux nouveaux besoins des internautes. Les nouveaux habitants sont ainsi invités à informer les autorités des sujets qui manqueraient encore. Pour ce faire, l'adresse [bienvenue@ville-fr.ch](mailto:bienvenue@ville-fr.ch) est à leur disposition.

## Les CAS vont se réorganiser

Répondre au mieux aux besoins des quartiers, c'est l'objectif visé par la réorganisation interne des Centres d'animation socioculturelle (CAS), qui sera menée par REPER

**L**a ville de Fribourg compte trois centres d'animation socioculturelle (CAS), implantés au Schoenberg, en Basse-Ville et dans le quartier du Jura. Jusqu'à il y a peu, chaque CAS bénéficiait de ressources plus ou moins égales, alors que le nombre d'habitants, la participation des enfants et des jeunes aux activités et les besoins diffèrent d'un quartier à l'autre. C'est pourquoi la Ville a décidé d'opérer une redistribution des ressources entre les CAS. Comme c'est en Basse-Ville que le nombre d'habitants et l'implication des jeunes sont les plus faibles, certains projets y seront redimensionnés ou différés, afin d'affecter davantage de ressources au Schoenberg, et éventuellement au Jura. En revanche, la Basse-Ville dispose d'une vie associative très riche. Ainsi, dans le but de continuer à offrir une grande palette d'animations dans le quartier, le CAS veut impliquer davantage la population et les associations, déjà bien actives, de ce secteur de la ville.

REPER et les animateurs socioculturels des CAS ont d'ores et déjà commencé la réflexion pour une nouvelle organisation, qui prendra effet à la rentrée scolaire 2018. La stratégie de la Ville ainsi que la nouvelle dynamique du CAS de la Basse-Ville seront présentées aux habitants du secteur et personnes concernées lors d'une séance d'information et de discussion le mercredi 22 novembre à 18 h 30, avec la participation de M. le Syndic de la Ville de Fribourg Thierry Steiert.

### Tisser du lien social

Les CAS proposent des temps d'accueil, des activités et du savoir-faire, à tous mais plus spécialement aux enfants et aux jeunes, développant ainsi le lien social dans les quartiers. Administrés par l'association fribourgeoise REPER, ils œuvrent sur mandat de la Ville de Fribourg. Au printemps 2017, la gestion de ce mandat a été transférée du Service de la culture au secteur de la Cohésion sociale.

## Le XX<sup>e</sup> siècle en constructions

### LES LOGEMENTS DE LA FRATERNELLE

En ce début de XX<sup>e</sup> siècle, on s'emploie à trouver des solutions aux logements souvent insalubres des classes modestes. Des coopératives d'habitations se forment, comme La Fraternelle. Celle-ci bâtit cinq maisons collectives au Guintzet, destinées aux ouvriers.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ville de Fribourg n'hébergeait pas que des gens aisés et les logements des classes ouvrières étaient sans confort, voire carrément insalubres. On estime qu'en 1903, deux familles sur trois vivaient dans des appartements d'une à deux pièces. Pas de situation ensoleillée, on reléguait ces foyers « au fond des vallées, dans les zones en voie de dégradation du centre ou alors dans les rues proches des gares (!), des usines à gaz ou des abattoirs ». A Fribourg, les loyers les plus abordables se trouvaient généralement en Basse-Ville. Puis, des entrepreneurs firent bâtir des casernes locatives près de leurs industries, notamment à Beauregard. Mais la qualité et le confort « minimaux » en étaient souvent absents. Au début des années 1920, le Parti socialiste s'allie à l'Union ouvrière pour fonder La Fraternelle, la première coopérative d'habitations du canton. Son président est Charles Meuwly, Conseiller communal socialiste de 1922 à 1957.

#### Du soutien des partenaires

Le terrain choisi se situe à l'avenue du Guintzet, au bord des falaises de molasse de Beauregard, au-dessus de la Brasserie Guhl et du quartier attenant à celle-ci. Il a l'avantage d'être bon marché et de bénéficier d'une orientation plein sud. Des architectes de la place proposent spontanément et gratuitement des projets, dont Léon Hertling et Frédéric Broillet. L'architecte Isaac Fraisse, ancien Conseiller communal (1907-1911) et un des premiers représentants socialistes au sein de l'Exécutif, accepte

d'examiner les dossiers reçus. Les plans du bureau Schaller & Diener le convainquent. Toutefois, le projet prend du retard, dû « au travail lent des architectes ». Par conséquent, la coopérative choisit de scinder la parcelle en deux et de confier la partie nord, donnant sur l'avenue du Guintzet, à Devolz & Cuony (puis Cuony uniquement, suite au départ de Devolz). Afin de réunir les fonds nécessaires, La Fraternelle sollicite des prêts auprès de différents syndicats, de particuliers, d'associations et de la Banque populaire suisse. Malgré tout, la somme récoltée n'est pas suffisante. Les entrepreneurs mandatés consentent à baisser leurs devis. La première pierre est posée en avril 1924 et le chantier se termine en été 1925.

#### Le confort d'une maison bourgeoise

Les plans de Schaller & Diener prévoient cinq immeubles de trois étages sur le site, placés en quinconce autour d'un petit espace vert. Cet agencement offre à chaque immeuble un ensoleillement similaire. Le parc délimité par les constructions permet aux enfants de jouer en toute sécurité. Pour la forme des maisons, la coopérative opte pour une toiture à croupes, percée de lucarnes pignons, courante sur les maisons bourgeoises. Pied de nez ou simple choix esthétique ? Vus de l'extérieur, les cinq édifices présentent des variations, qui s'expliquent par la division du mandat. Elles sont visibles notamment dans le traitement des socles, des portes d'entrées et des ouvertures des combles. A l'intérieur, chaque mai-



Deux des cinq maisons de la coopérative d'habitations La Fraternelle, vues depuis le chemin Charles-Meuwly. © Ville de Fribourg/V.B.

son abrite sept appartements, deux par étage et un de taille plus restreinte dans les combles. Les plus grands logements occupent 69 m<sup>2</sup> et donnent sur trois façades de jour. Un couloir longitudinal y divise la surface et mène à une salle de bain. La cuisine et une chambre font face au nord et deux autres au sud. Les appartements possèdent des installations jusque-là réservées aux classes aisées : eau courante, cuisine agencée, salle de bains, chauffage central, hauts plafonds ou encore ensoleillement. Ils comportent en plus un petit balcon, remplacé en 2005 par des structures de métal plus vastes, conçues par les architectes valdo-zurichois Bakker & Blanc. Bien qu'il s'agisse d'un projet fribourgeois, la typologie et la disposition des immeubles ne sont pas typiques de la région. Elles évoquent plutôt les maisons du quartier du Progrès, au Locle, conçues septante ans plus tôt par une coopérative d'habitations.

#### Un petit bémol arrangé trois décennies plus tard

Les locataires doivent acquérir des parts sociales et s'acquitter d'une

cotisation annuelle. Bien que modeste, cette somme n'est pas à la portée de la plupart des ouvriers, pour qui La Fraternelle avait pourtant entrepris ce projet. Les logements attirent ainsi plutôt des cheminots, des employés du tramway ou des gendarmes. Toutefois, les ouvriers pourront s'y loger dès les années 1950 : leur revenu augmente, au contraire des loyers.

A la même époque, d'autres coopératives se lancent dans une aventure similaire. Le Parti conservateur, par le biais de la Fédération ouvrière fribourgeoise, fait construire à l'avenue Jean-de-Montenach et à la rue Cardinal-Mermillod, un double alignement de maisons de deux à quatre logements avec un jardin. La Société de construction Cité-Jardin-Schoenberg, quant à elle, est à l'origine d'habitations ouvrières de la route de Saint-Barthélémy. Celles-ci se présentent comme un ensemble de cinq immeubles accolés, chacun ayant deux étages et trois logements.

#### BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Frédéric Arnaud, *Habitations collectives de La « Fraternelle », in Ville de Fribourg : Les fiches, 021 / 2003, Fribourg, Service des biens culturels du canton de Fribourg, 2003.*
- Jean-Blaise Monney, « Fribourg : des quartiers ouvriers aux logements subventionnés », in *Fribourg : une ville aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles – Freiburg : eine Stadt im 19. und 20. Jahrhundert*, Fribourg, Bourgeoisie de la Ville et Editions La Sarine, 2007
- *Des logements populaires au logement social*, Pro Fribourg, N° 57 (juin 1983)
- *Le logement sans spéculation*, Pro Fribourg, N° 102 (mars 1994)

# Mémento

## CONCERTS

**Malcolm Braff Jam Session**  
je, 20 h, Café du Tilleul

**Aline Chappuis**  
chanson française,  
ve 24 novembre, 21 h, Le Tunnel

**Hommage à Norbert Moret**  
avec l'orchestre de l'HEMU,  
sa 25 novembre, 20 h, église  
Saint-Michel

**Cesar Correa Afro Peruano quartet**  
jazz, sa 25 novembre, 21 h,  
Le Tunnel

**Concerts de l'Avent**  
di, 17 h, église de Villars-sur-Glâne  
– 26 novembre : Nordlys – Lumière  
du nord  
– 3 décembre : *Die erste Walpurgisnacht*, de Mendelssohn  
– 10 décembre :  
Les incontournables de Vivaldi  
– 17 décembre : Noël a capella :  
trois magnificats

**Orchestre des jeunes de Fribourg**  
– di 26 novembre, 17 h : œuvres  
de Sibelius et Mozart, BCU  
– di 17 décembre, 17 h : œuvres  
de Bach, cathédrale Saint-Nicolas

**Quatuor Hanson**  
lu 27 novembre, 20 h, Aula Magna

**Vêpres d'orgue**  
di 3 décembre, 18 h 30,  
église des Cordeliers

**Ensemble DeMusica**  
ve 8 décembre, 20 h,  
église Saint-Michel

**O magnum mysterium**  
chœur Ars is et la Cécilienne de la  
Tour-de-Trême, sa 9 décembre, 20 h

**Concert de Noël des élèves  
de la Petite Bande**  
sa 16 décembre, 14 h,  
église du Christ-Roi

**International piano series**  
V. Kholodenko, di 17 décembre, 17 h

**Octuor vocal de Sion**  
di 17 décembre, 18 h 30,  
chapelle Saint-Justin

**Ensemble Corund Luzern et  
Musikkollegium Winterthur**  
me 20 décembre, 20 h, Aula Magna

## ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

**Itinéraires bis**  
danse, sa 25 novembre, 20 h,  
di 26 novembre, 17 h

**Romanens et compagnie**  
ve 1<sup>er</sup> décembre, 20 h

**Cyrano de Bergerac**  
ma 5, me 6 décembre, 20 h

**Für die Nacht**  
Schauspiel von L. de Weck,  
mit Talman Ensemble und Gustav,  
Do., 14. Dezember, 19.30 Uhr

**NUITHONIE**  
Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

**Timeline**  
ve 1<sup>er</sup> décembre, 20 h,  
sa 2 décembre, 20 h

**Châteaux de la colère**  
lecture, ma 5 décembre, 19 h 30

**KELLERPOCHE**  
Rue de la Samaritaine 3

**Der Mass der Dinge**  
bis 3. Dezember, Fr., Sa., 20 Uhr,  
So. 17 Uhr

**Heimspiel**  
Sa., 9. Dezember, 20.15 Uhr

**Opa und sein Engel**  
So., 17. Dezember, 11 Uhr

**THÉÂTRE DES OSSES**  
Place des Ossez 1 – Givisiez

**La Panne**  
de F. Dürrenmatt, du 8 au  
23 décembre, je 19 h 30, ve-sa 20 h,  
di + 8 décembre 17 h

## THÉÂTRE

**Top Dogs**  
du je 23 au sa 25 novembre, 20 h 30,  
Théâtre de la Cité

**Käpten Knitterbart  
und seine Bande**  
ab 4 Jahren, Mi., 29. November,  
15.30 Uhr, Deutsche Bibliothek

**Le meurtre du pied  
et autres drames d'amour**  
dès 12 ans, sa 9 décembre, 20 h,  
di 10 décembre, 17 h,  
Théâtre des marionnettes

**La FoiR**  
improvisation, sa 9 décembre, 21 h,  
Le Tunnel

## LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

**A part ça, ça va ?**  
par la troupe du TJP, ve 24,  
sa 25 novembre, 20 h 30

**Rikiko : Histoires à croquer**  
pour les 2-4 ans, di 3 décembre,  
10 h 30 et 15 h

**Karim Slama : Sur mesure**  
ve 15 décembre, 20 h 30

**NOUVEAU MONDE**  
Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

**Francis Francis**  
ve 24 novembre, 21 h 30  
Chocolat Show : *Ego le cachalot*  
di 3 décembre, 11 h. Brunch à 10 h.

**Ciné Kids de Noël**  
courts-métrages, dès 3 ans,  
di 17 décembre, 15 h

**FRI-SON**  
Route de la Fonderie 13

**Testament**  
sa 2 décembre, 20 h

**Girls in Hawaii**  
je 7 décembre, 20 h

**Jim The Barber and his shiny blades**  
sa 9 décembre, 20 h

**Fri-son fait son cinéma**  
ve 15 décembre, 21 h  
Chaque note compte  
concert caritatif avec Züri West,  
Pegasus et Phanee de Pool,  
ma 19 décembre, 19 h

**CENTRE LE PHÉNIX**  
Rue des Alpes 7

**Lunch Concerts**  
ve, 12 h 15  
– 1<sup>er</sup> décembre : œuvres de Lalo,  
Tchaikovsky... par E. Chappuis  
et C. Slongo  
– 15 décembre : programme  
surprise par C. Collaud  
et J.-C. Dénervaud

**LA SPIRALE**  
Place du Petit-Saint-Jean 39

**Des gars mineurs**  
ve 25 novembre, 20 h 30

**Abou Diarra**  
ve 1<sup>er</sup> décembre, 20 h 30

**Jam Session avec G. Lopez**  
sa 9 décembre 20 h 30

**Enrico Pieranunzi – Andre  
Ceccarelli – Diego Imbert**  
ve 15 décembre, 20 h 30

**ESPACEFEMMES**  
Rue Saint-Pierre 10

**Saveurs d'ici et d'ailleurs : Algérie**  
ve 24 novembre, 19 h, sur inscription

**Club de lecture**  
ma 28 novembre, 18 h, sur inscription

**Comprendre les troubles  
du sommeil**  
je 7 décembre, 18 h 30, sur inscription

**Les Transports publics fribourgeois**  
ma 12 décembre, 13 h 45,  
sur inscription

**Les anges arrivent !**  
ma 19 décembre, 18 h 30,  
sur inscription

**Café avec Education familiale**  
Et si on parlait des émotions,  
de l'intimité et de la sexualité du  
jeune enfant ? me 20 décembre, 9 h

**CENTRE SAINTE-URSULE**  
Rue des Alpes 2

**A la découverte d'Ignace de Loyola**  
films, ateliers, di 3 décembre,  
dès 9 h 30. Sur inscription

## CAS – REPER

**Confection de biscuits  
pour l'Atelier-Bougies**  
me 22, 29 novembre, 14 h,  
CAS Basse-Ville (026 321 55 91).  
Me 29 novembre, 14 h :  
CAS Jura (026 466 32 08)

**Atelier-Bougies**  
du me 29 novembre au di 15 décem-  
bre, me, ve 13 h-19 h, je 13 h-21 h,  
sa, di, 8 décembre : 8 h-19 h, place  
Georges-Python (devant la butte)

**Loto de Noël**  
me 6 décembre, 14 h,  
CAS Schoenberg (026 481 22 95)

**Cinéma merveilleux**  
me 13 décembre, 14 h,  
CAS Schoenberg

**LE QUADRANT**  
Rte St-Nicolas-de-Flue 2

**Apprendre à vivre avec le cancer**  
ma 28 novembre, 18 h 30.  
Sur inscription : 079 271 12 19  
ou [www.avac.ch](http://www.avac.ch)

**Atelier respiration et relaxation**  
ma 5 décembre, 14 h



## CINÉMA

**Jerusalem: The east side story**  
de M. Alatar, me 29 novembre,  
19 h 30, salle 2029, Université  
Miséricorde

**Der Himmel über Berlin – Les ailes  
du désir**

de W. Wenders, di 3 décembre,  
18 h, Rex (cinéPlus)

**Sur**

de F. E. Solanas, lu 11 décembre,  
14 h 15, Rex (cinedolcevita)

**Ouaga Girls**

de T. Traore Dahlberg,  
di 17 décembre, 11 h, Rex  
(cinébrunch)

**Orphée**

de J. Cocteau, di 17 décembre, 18 h,  
Rex (cinéPlus)

## EXPOSITION

**Les cartes de la Saint-Nicolas**

dès le 28 novembre, Résidence  
Bourgeoisiaie Les Bonnesfontaines

**Le temps des grandes cathédrales**  
maquettes, chœur de la cathédrale  
Saint-Nicolas, du 1<sup>er</sup> au 10 décembre

**Johan Kokoff**

jusqu'au 2 décembre, Trait Noir  
(rue du Pont-Suspendu 10)

**Alejandro Chonta Estrada**

jusqu'au 9 décembre, Au Carmin,  
(Planche-Supérieure 29)

**M. Batalla – Y. Eigenmann –  
M.-N. Leppens**

jusqu'au 23 décembre,  
Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

**Mitchell Anderson – Lauris Paulus**  
jusqu'au 21 janvier, WallRiss

**Le monde des anges – Engelwelten**  
MAHF. Führung, Do. 23. November,  
18.30 Uhr

**Peter Falck: L'humaniste  
et sa bibliothèque**

jusqu'au 14 janvier, Musée Gutenberg

**Mon ange gardien est un oiseau**

jusqu'au 14 janvier, Espace Jean  
Tinguely – Niki de Saint Phalle

**Aqua**

photographies de M. Roggo,  
jusqu'au 28 janvier, Musée  
d'histoire naturelle

**Les marionnettes d'art  
d'Anne-Sophie Casagrande**

Musée suisse de la marionnette

**Fribourg à la carte: la ville  
de 1822 à nos jours**

BCU. Visite guidée:  
ma 14 novembre, 18 h 30

**Elèves de J.-M. Déglise:  
Couleurs d'amitiés**

Résidence bourgeoisiaie  
Les Bonnesfontaines

**Rhinostar**

Musée d'histoire naturelle.  
Visite: ve 1 décembre, 17 h 30.  
Café-visite: comment restaurer  
un rhinocéros, ma 5 décembre,  
9 h 30, sur inscription.

## CONFÉRENCES

**Les complices du communisme**

par T. Wolton, je 23 novembre,  
18 h 30, salle Rossier. Organisé par  
l'Alliance française

**Le statut de la femme à travers  
les décennies**

organisé par l'Association les  
4 Vents, avec Nathalie Frieden,  
ma 28 novembre, 19 h 30, Kinder-  
stube (rue de l'Hôpital 4)

**Café scientifique**

Me, 18 h, Nouveau Monde:  
*Big Data – Alerte Noyade?*  
29 novembre / *Le jeu est mort,  
vive le jeu!* 13 décembre

**Les anges, moteurs de l'univers  
au Moyen Age**

par T. Suarez-Nani, je 30 novembre,  
18 h 30, MAHF

## DIVERS

**Fabrication de bougies en cire  
d'abeille – Kerzen ziehen mit  
Bienenwachs**

en faveur d'œuvres caritatives,  
jusqu'au 26 novembre, me, di,  
14 h - 19 h, je 16h-19h, ve, sa  
16h-20h – rue de la Lenda 13 –  
zugunsten eines wohltätigen  
Werkes, bis 26. November, Do.  
16–19 Uhr, Mi., So. 14–19 Uhr, Fr.,  
Sa. 16–20 Uhr – rue de la Lenda 13

**Pratique de Zazen (posture d'éveil  
du Bouddha), Tradition Zen Sôtô**

me 19 h, je 6 h 30, rue de Zaehrin-  
gen 4. kosetsujifribourg@  
gmail.com – zen-soto.ch

**Ateliers de consolidation  
de connaissances scolaires**

pour les jeunes du CO, me, Centre  
Sainte-Ursule. Infos: mullero@  
bluwin.ch – 079 326 30 02

**La Table bleue**

permanence poétique, je, 10 h,  
Le Tunnel

**Après-midi tricot**

je, 14 h, Le Tunnel

**Fri'Nordic Show**

ski de fond au cœur de la ville,  
place Georges-Python,  
du 23 au 26 novembre

**Le Village de l'Avent**

du 24 novembre au 22 décembre,  
Grand-Places. Infos:  
Fribourg Tourisme et Région  
[www.fribourgtourisme.ch](http://www.fribourgtourisme.ch)

**Marché de Noël de la Maison  
des Générations futures**

sa 25 novembre, 10 h, Maison  
des Générations futures  
(route de la Veveyse 5a)

**Marche – Démarche**

parcours sur le thème de Nicolas  
de Flue, sa 25, di 26 novembre,  
14h. Infos et inscriptions: Fribourg  
Tourisme et Région 026 350 11 11

**Repair café**

sa 25 novembre, 14 h - 18 h,  
ateliers de l'Ecole des métiers  
(rte des Daillettes 6)

**Noël est à la porte**

atelier de décoration de Noël,  
dès 6 ans, sa 25 novembre, 14 h,  
jardin botanique. Inscription  
026 300 88 86

**Marché des artisans du quartier d'Alt**  
di 26 novembre, Arsen'alt

**Jeu de cartes**

ma, 14 h, Le Tunnel

**Märchenstunde**

ab 4 Jahren, Fr., 1. Dezember,  
17 Uhr, Deutsche Bibliothek

**Fabrication de couronne de l'Avent**

avec les merveilles de Dame nature,  
ve 1<sup>er</sup> décembre, 20 h, Fri-Yoga  
(rue de l'Abbé-Bovet 4). Inscription:  
[romaine.brunner@gmx.ch](mailto:romaine.brunner@gmx.ch)

**Lectura Dantis**

lecture trilingue de la *Divine  
Comédie*, ve 1<sup>er</sup> décembre, 20 h,  
Le Tunnel

**Fenêtres de l'Avent en Basse-Ville**  
du 1<sup>er</sup> au 24 décembre.

Infos: [www.facebook.com/  
FenêtresAventFribourg](http://www.facebook.com/FenêtresAventFribourg)

**Fête de la Saint-Nicolas**

sa 2 décembre, dès 8 h, marché  
Tilleul, dès 9 h 30: marché cour  
du collège Saint-Michel.  
Cortège: dès 17 h

**Les rendez-vous musicaux  
de la Saint-Nicolas**

sa 2 décembre, dès 9 h 30:  
église Saint-Michel, dès 10 h:  
église des Cordeliers

**Saint Nicolas au fil du temps  
et des rues du Bourg**

sa 2, 9, 16 décembre, 9 h 45 - 12 h.  
Infos et inscription: 079 715 96 12  
ou [www.asgip.ch](http://www.asgip.ch)

**Journée des familles  
de la Saint-Nicolas**

di 3 décembre, quartier du Bourg.  
[www.st-nicolas.ch](http://www.st-nicolas.ch) –  
[www.st-niklaus.ch](http://www.st-niklaus.ch)

**Festival Phayoun**

di 3 décembre, 12 h-20 h, Blues Club

**Festival des Soupes**

organisé par La Tuile, du 8 au  
25 décembre, kiosque à musique  
place George-Python

**Fribourg Vit!**

animation visant à soutenir  
ou à maintenir le bien-être,  
sa 9 décembre, 15 h, Grand-Places

**Contes d'anges**

avec Contemuse, di 10 décembre,  
18 h 30, MAHF

**Fête de Noël des Aînés**

organisé par la Croix-Rouge  
fribourgeoise, me 13 décembre,  
14 h, salle paroissiale du Christ-Roi.  
Inscription: 026 347 39 40

**Contes pour enfants**

ve 15 décembre, 16 h 30,  
Bibliothèque de la Ville

**Buchstart**

Sa., 16. Dezember, 9 Uhr, Deutsche  
Bibliothek, mit Education familiale

**Contes de Noël**

sa 16 décembre, 21 h, Le Tunnel

Retrouvez cet agenda en ligne sur  
[www.ville-fribourg.ch/agenda](http://www.ville-fribourg.ch/agenda)